



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100806

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/09/2024 22H57 C:022074 I:41311
V/REF : 18207 / 9477
V/Appel du Mardi 03/09/2024 a 22H57

SDC CLAUDIUS PIONCHON
CHEZ GRANDLYON HABITAT SYNDIC
2 PLACE DE FRANCFORT
CS 13754
69444 LYON CEDEX 03

IMMEUBLE : CLAUDIUS PIONCHON
24, 26, 28 RUE CLAUDIUS PIONCHON
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 24 CLAUDIUS PIONCHON - LOGEMENT DE MME ZARDE AU 1ER ETAGE -
TEL. 06 28740776

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE

Donneur d'ordre : _ GRAN DLYON HABITAT URGEN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 03/09 A 23H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ZARDE.
CONSTAT D'UN REFOULEMENT RECURRENT.
ESSAI SANS SUCCES DE DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE.
ACCES GARAGES.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE 10 METRES DE COLONNE EAUX VANNES.
CONTROLE ECOULEMENT.

LE 04/09 A 00H15 :
PERSONNEL CURAGE SUR PLACE.

OBSERVATIONS : CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE NOTRE FACTURE N 4100764 DU 18/10/2024
D'UN MONTANT DE 785,87€ TTC SUITE A UNE ERREUR DE CLIENT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100806

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88		152,88
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 03/09	1	117,97		353,91
3,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	117,97		353,91
2,00	H.Véhi. HP-Pompape-Refolement le 04/09	2	165,81		331,62
2,00	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	2	165,81		331,62
TOTAL H.T.					1553,06
T.V.A. a 10,00%					155,30
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1708,36</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.